









Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,

Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes organisé, mercredi 2 février dernier, un évènement en ligne et en direct sur la mise en œuvre d'un cadre commun de formation européen pour les kinésithérapeutes - physiothérapeutes.

L'évènement, composé de deux séquences, visait dans un premier temps à présenter aux participants des éléments sur la situation en France et en Europe ainsi que sur les préreguis à la création d'un cadre commun de formation, avant de permettre aux représentants de la profession dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne de se positionner sur le sujet.

L'ensemble des intervenants ont soutenu cette initiative de réflexion à la mise en œuvre d'un cadre commun de formation.

Vous pourrez retrouver la liste des participants et le détail des échanges de cet événement labellisé par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne en cliquant ici.

La création d'un cadre commun de formation européen pour kinésithérapeutes, de haut niveau, est un outil primordial pour la sécurité des patients. Cet événement représente un premier pas fondateur vers la création de ce cadre commun de formation.

Pour aboutir, il doit être suivi d'actions concrètes dans les mois à avenir. Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes va mettre en œuvre une feuille de route pour avancer efficacement dans ce projet avec toutes les parties prenantes motivées au niveau européen.

Si vous n'avez malheureusement pas pu assister à l'événement, vous pouvez :

Retrouver les moments forts de l'événement :



Regarder la conférence en intégralité, en français ou en anglais :



Je vous prie de recevoir, chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs, mes salutations confraternelles.

> Pascale Mathieu Présidente du Conseil national de l'ordre

#CNOMKPFUE













Facebook

Twitter

LinkedIn